



# Concept de sélection : Equipe nationale de ski-alpinisme 2024/25

## 1 Préambule

L'équipe nationale de ski-alpinisme Swiss Ski Mountaineering consiste en un groupe de sportives et sportifs d'élite soutenu(e)s par le Club Alpin Suisse CAS. L'équipe nationale est constituée de différents cadres. Le CAS sélectionne les athlètes issus de ces cadres pour former les délégations envoyées aux courses internationales.

Les personnes atteignant les critères de sélection ci-dessous seront retenues pour une nomination dans un des cadres de Swiss Ski Mountaineering. L'évaluation des entraîneurs est prise en compte pour la nomination dans tous les cadres de Swiss Ski Mountaineering. La nomination revient à la commission de sélection.

En cas de force majeure ou d'évènement exceptionnel, la commission de sélection se réserve le droit de modifier les critères de sélection.

## 2 Critères de sélection

Les résultats pris en compte s'entendent sur le circuit ISMF Worldcup et/ou aux Championnats d'Europe ISMF dans les catégories Senior Men & Senior Women de la saison 23/24. Les exigences de résultats sont à remplir par discipline. Les disciplines prises en compte sont :

- Individual Race
- Sprint Race
- Vertical Race

Pour le cadre olympique, les disciplines suivantes sont prises en compte :

- Sprint Race
- Mixed Relay Race

### Cadre olympique

Catégorie d'âge	Hommes	Femmes
Seniors & U23	<b>Maximum 6 athlètes nommés par le comité de sélection.</b>	<b>Maximum 4 athlètes nommées par le comité de sélection.</b>

- Les athlètes du cadre olympiques s'engagent à mettre la priorité sur les disciplines olympiques autant dans leur entraînement que dans leur planification (pluri)annuelle
- Les athlètes du cadre olympiques sont issu(e)s du cadre A

**Cadre A (Phases FTEM : E2/M)**

Catégorie d'âge	Hommes	Femmes
Seniors & U23	<b>Top3 Ch. d'Europe</b> ou <b>1x Top6</b> ou <b>2x Top12</b>	<b>Top3 Ch. d'Europe</b> ou <b>1x Top6</b> ou <b>2x Top10</b>

**Cadre B (Phases FTEM : E1 et Transition)**

Catégorie d'âge	Hommes	Femmes
Seniors	<b>2x Top20</b>	<b>2x Top20</b>
U23 3 <sup>ème</sup> année	<b>2x Top25</b>	<b>2x Top20</b>
U23 2 <sup>ème</sup> année	<b>2x Top30</b>	<b>2x Top25</b>
U23 1 <sup>ère</sup> année	<b>2x Top35</b>	<b>2x Top30</b>
U20 2 <sup>ème</sup> année	<b>1x Top5 ou 2xTop10 Coupe du monde jeunes/Championnats</b>	<b>1x Top5 ou 2xTop8 Coupe du monde jeunes/Championnats</b>

Les résultats non représentatifs en raison du nombre de participants ne seront pas pris en compte. Les athlètes avec un statut particulier (blessure, maternité ou autre) peuvent être nommé(e)s sur la base de l'évaluation de l'entraîneur.

Atteindre les critères de sélection ne signifie pas automatiquement une admission dans le cadre correspondant. La commission de sélection se réserve le droit de ne pas sélectionner ou de rétrograder certains athlètes. Une progression continue des performances au sens du FTEM (développement du sport et de l'athlète) est une condition préalable pour la nomination dans un cadre.

**3 Commissions de sélection**

La Commission de sélection se compose de :

- Urs Stöcker, chef du secteur sports de performance
- Malik Fatnassi, chef du sport de performance
- Denis Vanderperre, chef de la relève
- Jean-Philippe Fartaria, entraîneur national élite
- Esteban Hofer, entraîneur national élite

**4 Communication**

La fédération nationale communique le concept de sélection en ligne sur le site du Club Alpin Suisse CAS. La liste de sélection définitive est communiquée par le chef du sport de performance par e-mail.

## 5 Agenda

Début de la période de sélection : 24.11.2023

Fin de la période de sélection : 21.04.2024

Annonce officielle des sélections : 04.06.2024

Berne, le 18 mars 2024

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Fatnassi', written in a cursive style.

**Club Alpin Suisse CAS**

Malik Fatnassi

Chef du sport de performance